

nistés, où des arrestations étaient opérées ; c'est ainsi que Sourdou, Maranne, Piétri, étaient également conduits à la police judiciaire où ils étaient mis à la disposition de M. Joussein, juge d'instruction.

Tous les militants arrêtés ont été écroués

Tous les militants ont été écroués. Cinq mandats d'amener restent encore à exécuter. C'est sur mandat du Parquet de la Seine que les agents de la Sûreté générale et des brigades de recherches de la Préfecture de police ont procédé aux arrestations. Le ministre de l'Intérieur avait été avisé que les communistes qui accompagnaient Caschin, député de la Seine, étaient restés en Allemagne. Ils se disposaient à se rendre à Essen, quand ils reprirent le train pour Paris où ils arrivèrent, hier matin. Leur passage à la gare demeura inaperçu ; mais la Sûreté générale apprit, à deux heures de l'après-midi, leur retour et leurs intentions de se réunir, à six heures, rue Grange-aux-Belles, pour décider quelle attitude ils allaient prendre à la suite des résultats de leur voyage. Le Parquet fut immédiatement prévenu et les deux policiers combinés établirent un dossier et les inculpèrent de complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat.

On leur reprocha d'avoir préconisé la résistance à l'occupation de la Ruhr et l'entente entre les travailleurs français et allemands pour s'opposer à cette occupation. Les militants arrêtés sont les membres directeurs du Comité d'action contre l'impérialisme et la guerre.

On voudrait également arrêter Caschin

Dans les milieux communistes, on semble croire que ces arrestations auront pour suite une demande de levée de l'immunité parlementaire de Caschin, député. D'ailleurs, on annonce officiellement que le Gouvernement demandera demain à l'ouverture de la séance de la Chambre, la levée de l'immunité parlementaire de Marcel Cachin, député communiste de la Seine. Si cette demande était acceptée, Caschin serait mis en état d'arrestation.

Poursuivis pour intelligence avec l'ennemi

Paris, 10. — L'article 76 du Code pénal notamment en vertu duquel les poursuites ont été engagées est ainsi conçu : « Qui, comme aura pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec les puissances étrangères ou leurs agents pour les engager à commettre des hostilités ou à entreprendre des guerres contre la France, ou pour leur procurer les moyens, sera puni de la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée ».

L'émotion a été vive dans les milieux communistes

Paris, 10. — L'émotion a été vive à la Bourse du Travail et la C. F. T. Unitaire dès que l'on a appris la nouvelle des arrestations de communistes. Aussitôt, dans les groupes communistes, on s'est préoccupé de savoir le nom des chefs mis en état d'arrestation. La nouvelle de l'arrestation de Monmousseau a causé une véritable stupéfaction. Colin de l'arrestation du membre du Comité directeur Treint n'a pas moins surpris.

La police recherche Sémart des cheminots unitaires

Paris, 10. — Une nouvelle perquisition a eu lieu cet après-midi, de 16 h. 15 à 16 h. 50, à la C. G. T. U. et à l'Union des syndicats unitaires de la Seine, dont les sièges sont situés 33, rue de la Grange-aux-Belles au fond de l'impasse Chausson. Le but de cette opération était pour la police de classer de la personne de Sémart, secrétaire général de la Fédération des Cheminots unitaires, qui fait l'objet d'un mandat d'amener.

Le Comité d'action unitaire siège dans un local secret

Vers la fin de la journée, Cazals, secrétaire de la Confédération générale du travail unitaire, interrogé par des journalistes, a déclaré que pour le moment il n'aurait pas de décision de prise. Le Comité d'action, a ajouté le secrétaire de la C. G. T. U., continuera à siéger en permanence dans un local tenu secret. Les membres de ce comité qui ont été arrêtés ce matin ont déjà été remplacés. En terminant, Cazals a assuré que les arrestations opérées ce matin ne feraient que stimuler l'ardeur des militants communistes dans leur action.

Deux communistes, retour de Moscou ont été arrêtés à Jeumont

Pour usage de faux passeports et port d'armes prohibées, la police spéciale de

la gare de Jeumont a mis en état d'arrestation les nommés Chevalier Lucien, 27 ans, mécanicien et Piquerey Marie, 24 ans, qui revenaient d'un Congrès à Moscou. Tous deux ont été écroués à la prison d'Arnaves.

Pour aider l'agriculture

LA PETITE PROPRIÉTÉ AUX FAMILLES NOMBREUSES

Une loi du 8 décembre 1922 a mis à la disposition des départements une somme de 3 millions sur le crédit agricole pour leur faciliter l'application de la loi du 31 octobre 1919 sur le lotissement des domaines ruraux. Les ministres de l'Agriculture, de l'Intérieur, des finances et de l'Hygiène ont fait signer, hier, au Président de la République un décret pour l'application de cette loi.

Le décret réserve de préférence le bénéfice de la législation nouvelle aux père de six enfants qui désirent se fixer à la terre.

Par la combinaison de la loi du 8 décembre 1922 et de celle du 5 août 1920, sur le crédit agricole, les bénéficiaires auront le moyen d'obtenir une petite propriété et de pouvoir en rembourser progressivement le montant.

L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT DES TRAVAILLEURS RURAUX

On sait que le Crédit agricole peut consentir des prêts individuels à long terme pouvant aller jusqu'à 40.000 francs. On sait également que l'absence d'habitations pour les ouvriers agricoles est une des causes de la crise de main-d'œuvre dont souffrent nos agriculteurs.

Une conférence sur les réparations

ELLE SERA FAITE DIMANCHE A DOUAI PAR M. DANIEL VINCENT, DÉPUTÉ DU NORD.

C'est le dimanche 14 janvier, à 14 h. 30, que M. Daniel-Vincent, député du Nord, ancien ministre, répondant à l'appel de la Fédération Républicaine de l'arrondissement, fera dans la salle des fêtes de l'Hotel de Ville de Douai une conférence sur les réparations. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de M. Daniel-Vincent qui professe à Douai pendant plusieurs années et qui compte dans cette ville tant de chaudes sympathies. La question qu'il traitera dimanche devant les Douaisiens est la plus importante de celles qui se posent à l'heure actuelle. Tout le monde sait, en effet, que notre relèvement économique et que l'avvenir de notre laborieuse région sont étroitement liés à la solution qui sera donnée à la question des réparations. Mais celle-ci est infiniment complexe. Beaucoup l'ignorent, qui croient la connaître.

Le renflouement de la B. I. C.

Le Sénat en a repris la discussion

Le Sénat a continué hier la discussion relative à l'affectation du reliquat de l'indemnité dite « des Boxers » au renflouement de la Banque Industrielle de Chine. M. J. DELAHAYE se plaignit qu'on eût organisé la conspiration du silence sur les scandales de la B. I. C. et critiqua le projet de convention. M. POINCARÉ déclara qu'il y avait intérêt, en raison de certains procès engagés à l'étranger, à ce que l'affaire reçût une solution avant le 16 janvier. M. DELAHAYE déclara qu'il avait l'intention de déposer un amendement M. PHILIPPE Berthelot et M. Briand, qui le couvrent l'application des articles du code relatif à la corruption de fonctionnaires. M. JENOUVRIER soutint le projet de convention et approuva le Gouvernement de vouloir relever le prestige de la France en Extrême-Orient. Après intervention de M. HERY, qui combattit le projet, la suite de cette discussion fut renvoyée à vendredi. Séance aujourd'hui jeudi.

Un chien traqueur a grièvement mordu un douanier à Toufflers

Mardi vers 13 heures, le brigadier des douanes Emile Lemoine, de la brigade de Toufflers, à proximité de la frontière, vit arriver vers lui, un chien de forte taille portant sur le dos un sac chargé d'objets de contrebande. Le douanier, s'opposa au passage de l'animal. Mal lui en prit, car le chien, dressé sans doute, entama avec M. Lemoine une lutte désespérée. Le douanier ne tira pas moins de dix coups de revolver, la bête atteinte, continuait néanmoins à se défendre ; il fallut l'abattre à coups de béche. Le chien était porteur de 16 paquets de tabacs d'un poids de 3 kilos 500.

De grandes difficultés nous attendent dans la Ruhr

Les Allemands mettront tout en œuvre pour faire échouer l'expédition alliée

Au cas où par une manœuvre quelconque, les opérations des fonctionnaires de la mission et l'installation des troupes qui les accompagnent seraient entravées ou compromises, et où par leurs actions, soit par leur abstention, un trouble quelconque à la vie matérielle et économique de la région, toutes mesures coercitives, ou toutes sanctions jugées nécessaires seraient immédiatement prises.

Du charbon, du coke devront être livrés en quantité suffisante

A partir du 11 janvier 1923, les programmes de répartition des charbons et du coke, établis ou exécutés par le Kohlenyndikat seront soumis à l'approbation de la mission industrielle de la Ruhr, qui pourra les modifier si elle le juge nécessaire.

Les troupes américaines rappelés de Rhénanie

Washington, 10. — Le président Harding a ordonné le retour des troupes de Rhénanie.

Et sans retard les soldats retourneront en Amérique

Washington, 10. — Les dispositions prises par M. Weeks, Ministre de la Guerre, d'accord avec M. Harding, en vue de procéder rapidement à l'évacuation des troupes américaines sur le Rhin commencent déjà à être appliquées.

Berlin a quelque chose à dire à Moscou

Le gouvernement allemand a convoqué d'urgence à Berlin, le prince de Brockdorff-Rantzau, ambassadeur d'Allemagne à Moscou.

La concentration des troupes Franco-Belges

Des mesures sont prises comme en temps de guerre

Paris, 10. — La concentration des troupes françaises destinées à l'occupation de la Ruhr a lieu à Düsseldorf, celle du contingent belge à Aix-la-Chapelle et à Duisbourg. Les autorités militaires franco-belges ont fait afficher, à Düsseldorf, un ordre de réquisition pour les automobiles de voyage et des auto-camions. Les détenteurs des véhicules ci-dessus désignés sont tenus de les mettre à la disposition de l'armée, ce matin au plus tard.

Essen occupée, Jeudi matin au petit jour

Paris, 10. — Les postes de douaniers, situés le long de la frontière germano-luxembourgeoise, ont été occupés par des spahis et les douaniers allemands renvoyés. L'entrée des troupes franco-belges aurait lieu probablement jeudi matin, au petit jour.

Le siège du syndicat des charbons est transporté à Hambourg

Le Syndicat des charbons rhéno-westphalens a décidé de transporter son siège social à Essen à Hambourg. Il estime que cette mesure contribuera à faire baisser sensiblement la production du charbon.

L'orgie à Berlin

Berlin, 10. — La police berlinoise a organisé, la nuit dernière, une grande battue dans les établissements de nuit. Dans un de ces établissements, la police a mis la main sur 72 individus qui se livraient à des orgies indescriptibles. Elle a également arrêté un certain nombre d'individus appartenant au monde criminel éminent et qui étaient recherchés depuis longtemps.

Aux usines Krupp huit ouvriers blessés

Essen, 10. — Un appareil à fabriquer l'oxygène a fait explosion dans les usines Krupp. Huit ouvriers ont été grièvement blessés.

Le Reich devra payer 500 millions de dollars à l'Amérique

Londres, 10. — On mande de Washington à l'« Exchange Telegraph » que la commission dite des indemnités de guerre, a déjà reçu 8.200 demandes en dommages-intérêts relativement au naufrage du « Lusitania », pour lequel l'Allemagne se dit prête à reconnaître son entière responsabilité.

Le congé du 1er Mai dans les Ecoles

Nous avons relaté, dans un précédent numéro, les circonstances qui avaient amené M. Basly à poser au Ministre de l'Instruction publique, une question écrite relative à l'invitation adressée par la Préfecture de Paris de Calais aux municipalités qui avaient choisi le 1er mai comme jour de congé scolaire obligatoire.

Le ministre vient de répondre en des termes tels, qu'ils ne laissent aucun doute sur la liberté absolue que l'arrêté du 17 juillet 1922 laisse aux municipalités appelées à donner leur avis. Le Préfet outrepassa ses prérogatives lorsqu'il les invite à modifier cet avis sous un prétexte quelconque. Cet avis, l'Administration Académique peut n'en pas tenir compte, et il est possible que cette Administration n'en tiendra pas compte. Mais en ce cas, on ne demande s'il est bien nécessaire de consulter les municipalités si l'on est décidé à passer outre à leurs indications.

Voici la réponse du ministre : M. Basly, député, expose à M. le Ministre de l'Instruction publique qu'un arrêté ministériel du 17 juillet 1922 laisse à l'inspecteur primaire le soin de fixer, après avis du Conseil municipal, les dates des six jours de congés scolaires aux vacances primaires en dehors des jours légalement fériés, du 2 novembre, des vacances de Pâques et des grandes vacances et demandant si l'Administration préfectorale est fondée, dans ces conditions, à inviter un Conseil municipal qui a choisi parmi les six jours de congés scolaires, la date du 1er mai, à fixer un autre jour, sous prétexte que le 1er mai ne peut être considéré comme fête légale.

Réponse. — Il n'est pas nécessaire d'inviter le Conseil municipal à choisir un autre jour que le 1er mai, mais l'avis du Conseil municipal étant purement consultatif, l'inspecteur primaire n'est pas tenu de comprendre le 1er mai parmi les six jours de congés scolaires.

« Bébé » faisait voir de vilaines choses

Paris, 10. — En novembre dernier, la police était informée qu'un individu fréquentant le bar du « Petit-Sabot », 4, rue du faubourg Saint-Martin, rendez-vous d'une clientèle très spéciale, était détenteur de films obscènes qui lui faisaient tourner dans différents salles de cinéma.

Il s'agissait d'un sieur François Angot, dit « Bébé », représentant en films.

Une surveillance fut organisée, et le 23 novembre dernier, Angot était arrêté à la sortie d'une séance où il venait de donner à une cinquantaine de ses soldats d'élite, un film trouvé porteur du film sur lequel il avait permis de le poursuivre, devant la 15e chambre correctionnelle.

« Bébé » a été condamné à 1 an de prison et 100 francs d'amende.

Les films, eux, sont condamnés à être brûlés vifs.

Une femme est assez riche pour perdre une cape de 80.000 fr.

Paris, 10. — La première chambre du tribunal a débouté M. de Bange de sa demande en 80.000 francs de dommages-intérêts, remboursement du prix d'une cape en vison, qui disparut de la loge qu'il occupait avec sa femme à l'Opéra.

Le jugement constate qu'aucune faute ne peut être reprochée à la direction de l'Opéra ; qu'une loge ne peut être assimilée à un vestiaire dont le tenancier est responsable des objets à lui confiés ; on avait fait valoir que l'ouvreuse avait pris la cape aux épaules de Mme de Bange lorsqu'elle entra dans la loge, — simple complaisance, répond le jugement et qui n'engage à rien ; l'Opéra n'a pas à assurer la surveillance des loges, le spectacle qui conserve quelques choses dans celles-ci le conserve à ses risques personnels.

Le record du vol à voile avec passager est battu

Biskra, 10. — On annonce que le lieutenant Thorel, ayant comme passager son mécanicien, vola lundi, au-dessus de Ed-Delouat, 14 h. 47 à 16 h. 56, c'est-à-dire pendant une heure neuf minutes. L'aviateur a ainsi battu le record établi par Fokker, en Angleterre, en octobre dernier avec trente-sept minutes.

La Grèce fait ses préparatifs de guerre

70.000 de ses soldats sont concentrés en Thrace

Athènes, 10. — L'armée hellénique concentrée en Thrace occidentale, est composée d'environ 70.000 hommes. Le centre de concentration est Dimotika. Les Grecs forment, sur les bords de la Maritza, une zone dont la largeur est de 110 à 115 kilomètres.

Un accord à Lausanne

Lausanne, 10. — Les Turcs ont accepté de ne pas évincer de Constantinople le patriarcat œcuménique, à condition qu'il soit dépouillé de toutes fonctions administratives civiles. Les Grecs ont accepté toutes les dérogations, à l'exception de la dérogation qui est à laisser entendre à Ismet pacha, que et à laisser entendre à Ismet pacha, que les négociations pour les autres problèmes se trouveront facilitées. Cet accord aura un grand retentissement dans le Proche-Orient et fera cesser l'agitation militaire signalée en Thrace orientale.

Pour remédier à la crise du logement

Paris, 10. — En vue de remédier à la crise du logement, M. Levasseur, député de la Seine, vient de déposer une proposition de loi tendant à l'institution dans les villes de plus de 100.000 habitants, d'une caisse d'amortissement de la propriété bâtie.

Les fonds de la caisse seraient employés à l'achat de terrains et à la construction d'immeubles d'habitation ainsi qu'à l'expropriation et au remplacement des immeubles.

Un vol de neuf millions dans une banque italienne

Marseille, 10. — La police de la sûreté a arrêté aujourd'hui un nommé Francesco Manca, 36 ans, recherché par la police italienne pour participation à un vol de 9 millions commis au préjudice d'une banque de Catane (Sicile).

Une avalanche emporta 4 maisons

Marseille, 10. — La neige tombe avec une exceptionnelle abondance sur les Alpes. La couche déposée trois mètres au col du couloir de la montagne de la Madeleine, est complètement isolé sur la montagne de la Madeleine.

Une avalanche a emporté quatre maisons d'habitation.

Deux pêcheurs noyés dans la Loire

Nantes, 10. — Ce matin, à 3 heures, trois pêcheurs rentraient à Basse-Indre en canot lorsque par suite d'un coup de vent, l'embarcation chavira et les trois hommes ont été précipités en Loire.

Les corps des pêcheurs ont été retrouvés à Hentès, 13 ans, ont été noyés.

Le troisième pêcheur M. Henri Marchais a pu être sauvé.

Trois notables Turcs inculpés de haute trahison

Rome, 10. — La police a arrêté Omar pacha, son fils Fédy et son frère Rehid, notables de Benharzi, sur mandat décerné par les autorités de la colonie de Tripolitaine. Omar pacha est inculpé d'espionnage et de haute trahison, défaits qu'il aurait commis alors qu'un qualité de conseiller du gouvernement à Benghazi il servait d'intermédiaire entre l'Italie et les Soussouls. Expulsé de Créménaque, il avait essayé de se rendre en Franco mais, assure-t-on, les autorités françaises de la frontière ne trouvant pas ses pièces en règle, il fut obligé ainsi que les siens, de rentrer à Rome.

Un ouvrier de Jeumont a été victime d'un accident mortel

Fouquet Louis, 39 ans, à Hautes-Usines (Belgique) était occupé aux usines de Sambre-et-Meuse, à la manœuvre de lourdes plaques de fonte lorsque l'une de celles-ci, en basculant lui tomba sur la tête. Relevé sans connaissance avec une fracture du crâne, ce malheureux fut transporté à son domicile où il expira quelques heures plus tard des suites de ses blessures.

Et le juge d'instruction Fernand Morriety

Bien que pendant toute la journée de la veille il n'eussent point donné signe de vie aux Basses-Bruyères, cette journée n'en avait pas été pour cela moins remplie. Et l'on jugera de l'enquête à laquelle ils s'étaient livrés par les questions précises, déconcertantes dans leur netteté presque tristes par leur tendresse, qu'il adressèrent à Julien Villandri. Ce ne fut pas en réalité — et il s'en rendit compte du premier coup — une déposition qu'ils venaient chercher, mais un interrogatoire qu'ils venaient faire subir. Du premier coup, également, Julien se rendit compte encore que les magistrats avaient pénétré dans les secrets de sa vie depuis plusieurs jours, et qu'ils pouvaient, heure par heure, reconstituer cette vie... Mais où commença pour lui un véritable effroi, ce fut lorsqu'il comprit quel sens ils donnaient à ses moindres actes et de quelle façon ils les interprétaient les plus insignifiants de ses gestes et les plus indifférents de ses paroles. Le ton seul de ces questions resta froidement amical. Ce n'était pas l'accusé qui, jusqu'à présent, comparaisait devant eux. C'était toujours l'ami. Et même, comme Régine était entrée au salon, ils tolérèrent sa présence auprès de son mari. Ainsi ils mettaient Villandri en confiance en adoucissant les apparences de toute rigueur.

(A suivre)

LA MAISON DU MYSTÈRE sera présentée dans tous les cinémas de la région.

La Maison du Mystère

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR
PAR JULES MARY

Adapté à l'écran par la firme ECLIPSE

A l'étang du Pré-Noir

Lorsque le père et le fils se couchaient, Rudeberg avait soin de laisser ouverte la porte percée dans la cloison, afin de rester de plus près sur Pascal... Cette nuit-là, il ne dormit pas... Il restait agité et fiévreux. A plusieurs reprises, il se leva et vint doucement jusqu'au lit où l'enfant reposait du sommeil innocent et profond sans arrière-pensées et sans remords... — Oui, petit, c'est pour toi que je travaille... car je veux que tu sois riche... Je ne veux pas que, comme moi, tu sois pauvre et bien armé... et tant que je vivrai, tant que l'aurai un souffle, on me trouvera près de toi pour t'aider et pour balayer le chemin devant toi... cher petit, cher petit... En rêve l'enfant disait comme à ses petites sœurs étaient venues jusqu'à lui à travers les branches de son sommeil : — Papa, mon cher papa... Les rudes lèves brasseuses se pen-

chèrent sur le front de Pascal et, doucement, l'effleurèrent d'un baiser léger. Rudeberg regarda son lit, mais il resta jusqu'à l'aube, les yeux grands ouverts. Dès qu'il fit jour, il visita ses clichés. C'étaient des cartes du format 9x12, postales ordinaires. Il parut satisfait de son examen. Le séchage était parfait. Alors, il fit son tirage sur papier au bromure, puis reforma la porte du cabinet noir avec un ciseau qu'il eut soin de mettre dans sa poche. On eût dit qu'il se défiait de Pascal ou que, pour des raisons secrètes, il voulait l'empêcher de pénétrer là pour y admirer les fameux paysages dont on lui avait parlé. Mais quand Pascal se réveilla, il était seul heures... Depuis longtemps, les cartes photographiques étaient dans le portefeuille griseux de Rudeberg, prêtes pour la vente, ainsi qu'il l'avait dit... Quant aux clichés, ils avaient disparu... VII Rudeberg vent ses photos A l'encontre de ce que chacun attendait aux Basses-Bruyères, aucun événement se

s'y passa le lendemain. A ne s'en rapporter qu'àux apparences, rien n'y eût fait croire qu'un crime avait été commis au château voisin, si de temps à autre quelques mots n'eussent été dits à voix basse et comme pressurément. Et même, le calme fut tel que Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement de se soustraire. Cependant, vers la fin de l'après-midi, Julien était allé à Saint-Sauveur, remarqua certaines figures suspectes. Des hommes — des inconnus — en toute évidence, qui Villandri en exprima sa surprise à Régine et à Corradin : — Je suis étonné qu'on ne vienne pas recevoir ma déposition... Corradin répondit : — On viendra ! Régine resta muette. Elle était assaillie par des pressentiments auxquels elle essayait vainement